

## Procès verbal - Conseil d'école 2 - 28 janvier 2021

**Présents** : 32 dont 31 votants

*Parents :*

APAELM : Sylvain BERTELLI, Manuel MAJERUS, Margarita BENITO, Noelia MOLINA, Celia MÁ, Béatrice DELAUNOIS, María Belén VÁZQUEZ, Carolina DEL CAMPO, Leticia PICÓN, Mariam BOUZID

Groupe EFA : Rémy CREPON, Monica MARTINEZ TORRES, Maria HERNANDEZ, Sébastien ROUZÉ, Alexandra GARCIA SUCHODOLSKI

*Enseignants :* Alicia BARRAU, Nelly COSTE, Lola OCAÑA, Constanza HERNANZ, Aurélie BERNARD, Patricia HERNANDEZ, Béatrice PROTARD, Pascale DEVLESCHOUDERE, Pauline RIOU, Albane ROCHER, Carol TROUILLET, Ségolène CASTILLE, Ana PEÑAS, Maya O'DELL, Julie GRINVALDS

Mme Servissolle, chef d'établissement ; Alix Martelly, directrice

*Désignation d'un secrétaire de séance : Carol TROUILLET Secrétaire de séance adjoint : Mme Servissolle*

### 1. Approbation du PV du Conseil d'école du 18 novembre 2020

**26** voix pour, 5 abstentions, 0 voix contre.

Le P.V. du conseil d'école du 18 novembre 2020 est adopté.

Intervention des parents groupe EFA : *Après constat que figure sur le compte-rendu l'explication de la baisse générale des effectifs (-50 élèves) par des mutations, des fins d'expatriations et une inscription au CNED, sans avoir souvenir de discussions sur les raisons quantifiées des départs des familles en primaire, durant la réunion précédente du conseil, il est demandé que le retrait de cette mention, au procès verbal, en soit fait. Les parents manifestent que cela relève plus d'hypothèses que de faits mesurés.*

Réponse de l'établissement : L'établissement ne fait pas d'hypothèses, et a, dans son tableau de bord, les nombres avec raisons lorsqu'elles ont été fournies par les familles, de manière à réfléchir et adapter ses propositions. Ces motifs présentés sont ceux donnés par les familles, lors des échanges qui ont lieu avec la direction, lors de la procédure de radiation.

Pour analyser ces informations, un croisement de ces motifs avec les dossiers scolaires peut également être réalisé par la direction.

Données recueillies par la direction lors des procédures de radiation sur l'année scolaire précédente :

Motifs exprimés par les familles lors des radiations	Nombre de motifs comptabilisés
DÉMÉNAGEMENT	19

MOTIF PERSONNEL	8
SITUATION ÉCONOMIQUE	6
SYSTÈME ESPAGNOL	3
DISTANCE	5
CNED	1

Question de parents groupe EFA : Il est constaté que *les PV des Conseils sont d'abord votés avant d'être diffusés sur le web de l'école. Cela doit-il être ajouté dans le règlement intérieur du Conseil d'École ? De plus, le souhait est exprimé de disposer des PV des Conseils la semaine suivant la tenue dudit conseil. Cela doit-il faire l'objet d'un ajout dans le règlement intérieur du Conseil d'École ?*

Réponse de l'établissement : "Le procès-verbal est dressé par le président, adopté lors du conseil suivant, puis consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un premier exemplaire est adressé au conseil d'établissement et annexé à son procès-verbal et un deuxième est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves." (Circulaire relative à l'organisation et au fonctionnement des instances des établissements d'enseignement français à l'étranger relevant de l'AEFE). L'affichage (y compris sur internet) se fera donc effectivement après approbation, lors du conseil d'école suivant. Le CR peut être envoyé dans le mois suivant ; il ne pourra bien sûr pas être diffusé avant approbation, et les points qui seraient soumis à discussion le seront lors dudit conseil.

## **2. Règlement intérieur de l'école : lecture et approbation**

### a- Relecture du règlement intérieur régulier

La directrice remercie les parents pour leur lecture attentive du règlement. Suite aux questions et remarques, des précisions ou ajouts ont été effectués. Ces modifications seront reportées sur le règlement infra 2020-2021.

La diffusion du règlement intérieur se fait après approbation, auprès des familles via pronote, chaque année, après approbation au premier conseil d'école, ou après modification et approbation, en cours d'année scolaire. De plus, il est présent sur le site de l'établissement (étant soumis au conseil d'école annuellement, la version n'est pas notée, la date d'approbation l'est).

Question de parents groupe EFA : *Le Groupe EFA souhaite que la mention à la garderie gratuite à 8h30 soit maintenue dans le règlement INFRA, son retrait n'ayant pas été discuté en séance.*

Réponse de l'établissement : Pour des raisons sanitaires (il faudrait 1 adulte par bulle), la garderie gratuite ne peut être proposée cette année. L'adaptation proposée depuis le début de l'année continue de se faire, à savoir : accueil possible de quelques enfants dans la cour jusqu'à l'heure à laquelle ils peuvent rejoindre leur classe. L'ensemble de la communauté doit rester vigilant à maintenir réduit ce nombre, des rappels en ce sens ont déjà dû être faits.

## **3. Enseignement à distance :**

### a- Le bilan de l'expérience vécue en janvier est présenté.

- Retour d'expérience de la mise en oeuvre par les enseignants :

Cycle 1 : Les familles ayant fait un retour d'expérience de l'utilisation de seesaw ont apprécié le succès de ce déploiement. Les inquiétudes pouvant exister en amont ont disparu au cours de ces quelques jours. Le bilan est très positif, en comparaison de l'expérience précédente de classe à distance.

Cycle 2 : La possibilité de travailler sur le même outil a été plébiscitée par les enseignants: proposer des retours sur les travaux des élèves et les supports pouvant être utilisés avec une grande facilité y a contribué. Il a été noté une difficulté pour les élèves ne disposant que d'un téléphone portable : cet usage a montré que cet outil est moins adapté aux dispositifs pédagogiques mis en œuvre...

Cycle 3 : Seesaw a été utilisé de manière très intéressante du point de vue des enseignants, en proposant des activités permettant des retours sur différents formats mais aussi une bibliothèque de mutualisation des activités tout en impliquant les élèves dans une démarche visant leur autonomisation avec la mise en œuvre de plans de travail.

- Les points positifs relevés :

> Une organisation permettant un déploiement modulé : 3 annonces gouvernementales successives, (2 jours de fermeture annoncés initialement auxquels ont été ajoutés 3 jours, puis 2 jours) ont entraîné des ajustements successifs des dispositifs proposés aux utilisateurs qui ont montré une grande adaptabilité, qu'ils soient enseignants, assistantes, parents ou enfants... **La proviseure tient à souligner, à la fois, la qualité du pilotage que Mme Martelly a fait de la période mais aussi de la réactivité des enseignants qui se sont adaptés aux consignes successives. Mme Martelly, en outre, a produit de nombreux supports et outils, pour les professeurs comme pour les parents.**

> Toutes les familles qui l'ont voulu se sont connectées. Seulement 2 familles, pour tout l'enseignement primaire, pour des raisons personnelles connues des enseignants, ne se sont pas connectées durant la période. Un contact, le jeudi 14/01, a été pris auprès des parents qui ne s'étaient pas connectés. Entre le 10 et le 20 janvier, plus de 6200 commentaires et 5 heures d'enregistrements ont été faits sur la plateforme ce qui témoigne d'une belle activité.

> L'homogénéité de la plateforme a été appréciée. Elle répondait à une demande des parents et des enseignants. La proviseure ajoute que ce constat avait été largement partagé lors des 35 réunions tenues avec les représentants des parents au printemps 2021, durant le 1er confinement.

> L'aspect multimodal de la plateforme a été investi par les différents utilisateurs : possibilité de poster, de répondre avec des photos, audios, vidéos, et de répondre en travaillant directement sur le support numérique, ou en postant une photo de travail fait sur papier (et ainsi réduire le temps d'exposition à l'écran).

> L'autonomie des enfants a également été mise en jeu par les dispositifs proposés avec des activités faites pour apprendre à manipuler l'outil. Il est à ce sujet rappelé que, même avec une préparation en classe, le passage à un travail seul chez soi demande un temps d'adaptation. A cet effet, la directrice partage son expérience de Seesaw de 2-3 jours d'adaptation à chaque fois qu'un nouveau type d'exercice est proposé, ce qui confirme l'expérience qui en a été faite.

> L'interactivité élève/enseignants avec la possibilité des retours a été très appréciée par les utilisateurs. Ils ont été de grande qualité, et ont permis d'apporter à chacun l'aide et les encouragements nécessaires.

> La différenciation pédagogique est abordée avec une question des parents APAELM : *Quelles sont les mesures spécifiques pour les EBEP en cas d'enseignement à distance?*

**Réponse de l'établissement :** La différenciation se poursuit grâce aux choix que fait l'enseignant lorsqu'il poste un travail pour un groupe d'élèves, ou un élève en particulier (au moment de l'envoi), à la demande/attente particulière d'un enseignant sur le travail d'un élève, et aux retours individualisés. En cas de confinement long, si nécessaire, une adaptation pourra être portée sur les PAP.

> Le travail des élèves en réponse aux consignes et propositions faites par les enseignants ont été dans l'ensemble fait, avec reprise en classe par les enseignants.

- Enseignement à distance : points à améliorer.

> Les familles avec plusieurs enfants utilisant la plateforme ont constaté qu'elles ne peuvent pas configurer les différents mots de passe d'accès pour leurs différents enfants sur un seul navigateur. La solution qui a été proposée par Mme Martelly, afin de ne pas avoir à se déconnecter ou reconnecter dans le cas de fratries en primaire, est de se connecter avec des navigateurs différents.

> La communication Pronote-Seesaw a pu être confuse : si cette situation venait à se reproduire, tout ce qui concerne les communications "ordinaires" continuerait de se faire par Pronote, les questions sur une activité pourraient être posées sur Seesaw. La proviseur rappelle que c'est le fonctionnement au secondaire avec Pronote/classroom et que cela serait intéressant comme harmonisation

> L'utilisation de la plateforme par les enfants a pu paraître difficile de prime abord. Elle est devenue plus aisée au bout de quelques activités. Une enseignante de petite-moyenne section souligne qu'à présent ses élèves sont presque tous autonomes. Mme Martelly évoque sa propre expérience en maternelle l'année précédente, aux USA.

> L'apprentissage de l'utilisation de la plateforme par les parents a pu également poser question, dans le contexte d'organisations familiales très diverses. Des capsules à destination des parents ont été proposées par Mme Martelly pour faciliter la prise en main de la plateforme.

> Langue : Les consignes sont communiquées en utilisant les différentes fonctionnalités (enregistrements audios, vidéos, consignes écrites, dans une ou deux langues), adaptées à l'âge et au niveau des élèves pour que ceux-ci puissent réaliser les activités ; la possibilité de poser une question orale ou écrite en cas de doute, et d'avoir la réponse personnalisée de l'enseignant (comme en classe) permet de répondre au plus près aux demandes des élèves.

- Enseignement à distance : remarques diverses.

> Les visioconférences quotidiennes en cas de confinement "long", avaient été annoncées aux parents en début d'année scolaire : Lors de la préparation de l'année scolaire, lorsque la perspective d'un confinement avait été évoquée. Nous étions alors sur la perspective d'un confinement de plusieurs semaines dû au contexte sanitaire, et non sur celui de deux jours - initialement annoncés en janvier - dus à des chutes de neige à Madrid.

L'épisode météorologique de janvier a conduit à une première annonce gouvernementale de fermeture de deux jours, prolongée de trois jours, puis à nouveau prolongée de deux jours ; la direction a pris, puis adapté des décisions en fonction de ces annonces. L'intérêt de la période est d'avoir contribué à effectuer un test grandeur nature du dispositif.

> La plateforme utilisée présente une ergonomie mobilisant l'anglais. Il est néanmoins possible d'utiliser seesaw sans être lecteur (cas des élèves des classes maternelles) : c'est une plateforme adaptée pour cet usage.

> La quantité d'activités et de travail a été l'objet de l'attention des enseignants : Trop ou pas assez de travail ? Il a été considéré que la quantité de travail donnée ne pouvait pas être réalisée dans des conditions identiques selon les familles. Les enseignants en sont conscients, et s'adaptent, du mieux possible, aux possibilités de chacun. La directrice partage son expérience de plus de trois mois d'utilisation de cet outil en EAD (enseignement à distance) dans une autre école : à la fin de la période à distance, le nombre de retour des élèves pouvait aller du simple au double, en fonction des familles, de celle qui ne pouvaient assurer que ce qui était obligatoire, à celles qui répondaient à toutes les propositions),

> La possibilité de travailler en complément avec le cahier et l'écran est rappelée : le travail sur cahier permet de réduire le temps passé devant écran et à notamment été utilisé pour les élèves les plus âgés.

> L'hétérogénéité dans les retours des élèves et sa prise en compte par les enseignants a pu être observée dans l'expérience vécue en janvier : il a été considéré qu'il était nécessaire de prendre en compte le temps d'adaptation des élèves et familles lorsque de nouvelles activités étaient proposées.

b- Question des parents, relatives à cette expérience :

- *APAELM : Est-ce que seesaw peut être exploité maintenant que l'école est retournée à son fonctionnement traditionnel ?*

Réponse de l'établissement : L'utilisation de seesaw se poursuit dans les classes selon les modalités préparées par les enseignants.

- *APAELM : Pour préparer un éventuel retour en confinement, quel déploiement sur un dispositif avec des visioconférences est prévu ?*

Réponse de l'établissement : De manière à ajuster le dispositif aux circonstances, un délai d'une journée pédagogique sans visioconférence est prévu pour la préparation pédagogique et l'organisation de ces créneaux. Les visioconférences seront proposées aux élèves dès la première semaine.

- *Groupe EFA : Comment est envisagée la sécurité des accès des élèves aux visioconférences (notamment l'apparition d'un contenu inopportun depuis l'ordinateur utilisé par un élève) ?*

Réponse de l'établissement : Les meets se font au sein de Gsuite for Education, l'école ne peut être responsable de l'utilisation qui est faite des outils jusqu'à ladite connexion, ceci se gère au sein de chaque famille.

Intervention en complément à cette réponse d'un autre représentant des parents : La sécurisation de l'outil mis à disposition de l'élève par la famille est du ressort et de la responsabilité de la seule famille. Au-delà des nécessités éducatives la décision et la responsabilité quant au niveau d'accès et au type de contenus permis sur ces dispositifs personnels sont du ressort des parents, il incombe aux parents de veiller à la configuration adéquate des dispositifs personnels auxquels ont accès leurs enfants.

- *Questions des parents (APAELM) : Une information de recommandations à destination des familles pourrait-elle être communiquée sur les conditions de mise à disposition d'un dispositif sécurisé pour leur enfant pour cet accès ?*

Réponse de l'établissement : Cette proposition est notée.

- *Questions de familles rapportées par l'APAELM : Quel est l'objectif des meet ?*

Réponse de l'établissement : L'objectif est celui de la socialisation des élèves, de la construction du groupe classe.

Suggestion des parents (APAELM) : Il serait intéressant d'aménager un cadre proposant un temps plus long avec des interactions réparties sur la journée.

#### 4. Campagne d'inscription : actions mises en œuvre.

Le film de visite virtuelle du lycée sera présenté très prochainement. Un suivi précis et régulier est fait avec les familles prospectrices. Le travail de contact avec les crèches sur tout le territoire ouest de Madrid, initié l'année dernière, est repris cette année.

Question de parents APAELM : *Est-ce que la direction est consciente de l'élargissement des activités des garderies situées à Villanueva et aux alentours à de l'ouverture de ces activités destinées à des enfants 3 à 5 ans de ce phénomène ? Quelles sont les actions envisagées pour attirer davantage de parents et de nouveaux élèves face à cette concurrence nouvelle ? Le lycée peut-il envisager la création d'une garderie/crèche pour "capter" des familles au plus tôt ?*

Réponse de l'établissement : Le lycée a conscience de ces éléments mais il ne peut envisager une telle offre en raison des normes qui doivent être appliquées pour l'accueil de très jeunes enfants, normes dans lesquelles l'établissement ne peut s'inscrire du fait de sa configuration, de la typologie de ses personnels et de ses équipements. Ouvrir un tel espace, qui plus est, est soumis à autorisation d'exploitation.

#### 5. Questions diverses

- Question des parents APAELM : Deux langues, trois cultures : *Afin de permettre une détection précoce d'éventuelles lacunes, serait-il possible de réaliser une évaluation intermédiaire de tous les élèves à la fin du Primaire (modalités à définir) ?*

Réponse de l'établissement : Le test A2 était proposé en fin de cycle jusqu'en 2018-2019, la passation en a été interrompue suite à la demande des parents du fait du stress généré chez les élèves, pour entrer dans un format très contraint. De plus, les niveaux supérieurs sont passés les années suivantes, au collège et au lycée. Dans les classes primaires, les enseignantes évaluent régulièrement tout au long de l'année, notamment grâce aux outils proposés par les méthodes suivies (qui sont construites à partir du CECRL), et adaptent leur enseignement en fonction du niveau des élèves.

- Questions des parents APAELM : *Dans quelle mesure le Molière est-il réceptif et prend-il en compte les évolutions dans la pédagogie, pour s'adapter aux nouvelles modalités de transmission du savoir et aux nouvelles procédures d'apprentissage visant à un engagement plus fort de l'élève (intégration de la technologie dans la classe, classes inversées, gamification...)?*

Réponse de l'établissement : Le nombre d'heures de formation suivies (pour le premier degré) est présenté.

	2019-2020	2020-2021 (au 15 décembre)
<b>PFCP aefe</b> Plan de formation Continue des Personnels <i>Sous la forme de deux ou trois jours de stage</i>	168 heures	96 heures
<b>Formations mlf</b> <i>En ligne, séances d'une heure, inscription à l'initiative de chaque enseignant</i>	394 heures	- 132 heures - 7 parcours de formation ( <i>parcours de formation avec de multiples étapes synchrones et asynchrones</i> ) - 13 communautés d'apprentissage ( <i>rencontres</i> )

		<i>régulières autour d'une thématique)</i> <i>- 9 classes culturelles numériques (double objectif d'accompagnement des classes et de formation des enseignants)</i>
--	--	--

Le constat d'un réel engagement des enseignants dans la formation est fait, qui permet la mise en place de pratiques innovantes.

- Question des parents APAELM : *Vivre ensemble. Le protocole n'est toujours pas traduit en espagnol. D'un autre côté, il serait intéressant de publier un protocole spécifique du Lycée Molière. Mis à part le protocole qu'il faut suivre une fois qu'une situation de conflit est détectée, il faudrait mettre en place des mesures qui puissent prévenir ces situations. En particulier, nous observons que les mauvaises conduites d'enfants auprès de camarades ont tendance à démarrer dès les petites classes, à se répéter d'année en année et se traduisent trop souvent par des cas de harcèlement. Quelles sont les actions concrètes mises en œuvre par le Lycée Molière pour corriger et prévenir ces mauvaises conduites, et, si besoin, comment renforcer ces actions au sein de tous les niveaux du primaire?*

Réponse de l'établissement : Le protocole de traitement des situations de harcèlement est proposé par le Ministère de l'Education nationale français, effectivement en français.

Les étapes suivies dans le cadre du protocole de traitement des situations de harcèlement du lycée sont présentées :

- transmission de l'information à la direction
- transmission de l'information à l'équipe
- rencontre individuelle des enfants concernés par la directrice
- analyse de la situation par l'équipe enseignante et la direction
- suivi et accompagnement des enfants individuellement et au sein de leur classe
- information aux familles respectives si acte répétés

La liste des différentes actions de sensibilisation et de prévention de la violence réalisées auprès des classes tout au long de l'année est présentée : messages clairs, communication non violente, identification des situations de conflit, apprentissage résolutions de conflits, alerte, gestion émotionnelle, RDV communs, ateliers philo, débats, boîtes de charge/décharge, roue avec options, principes toltèques.

- Question de parents APAELM : *Quel est le suivi fait par l'école par rapport aux EBEP? Actions, fréquence. Quelles sont les mesures spécifiques pour les EBEP en cas d'enseignement à distance?*

Réponse de l'établissement : Présentation du nombre d'adaptations mises en place (au 25 janvier).

Adaptation très fréquente/ PPRE	PAP	PAI	Suivi orthophonique	Rencontre psychologue
103	7	54	15 en cours 4 en attente 3 hors école 1 refus	7 (+ 1 AVS)

Les actions et leur fréquence sont propres à chaque élève, en fonction des ses besoins.

Il est remarqué qu'à distance, la différenciation permise par la plateforme seesaw a été saisie à plusieurs occasions pour les élèves le nécessitant dans le contexte particulier de cette courte période à distance.

- Question de parents (groupe EFA) : *Dans le contexte de la crise sanitaire, quelle est la position actuelle du lycée vis-à-vis du niveau de sécurité des protections individuelles ? L'utilisation du masque de protection semi-transparent pour les enseignants étant maintenu, le groupe EFA demande officiellement que son vote favorable du 20/11/2020 lors du Comité Covid soit invalidé. En effet, les informations finalement transmises le 13/12/2020 par la direction sont en écart avec l'engagement de la direction de ne "pas baisser la garde" au Lycée Molière. Ces masques ne sont pas au niveau de protection attendu et promis (hygiéniques au lieu de chirurgicaux au minimum).*

*Compte tenu des informations diffusées dans la presse relatives aux masques semi-transparents, est-il envisagé de leur substituer un autre modèle plus sécurisé ?*

*A quelle date est-il prévu que les parents achètent eux-mêmes les masques ? (un grand merci au donateur!)*

Réponse de l'établissement : Cette question relève du comité covid de l'établissement mis en place, pour cette année, par la réglementation espagnole. Sa prochaine réunion est prévue début février. Les masques fournis par le donateur, permettront de fonctionner jusqu'aux vacances de février. Le lycée ne peut exiger que ce qui correspond à la réglementation et n'a qu'un rôle incitatif pour le reste.

Le groupe EFA a demandé le retrait de certains masques et a sollicité la réunion du comité covid pour traiter de cette question.

Réponse complémentaire de parents APAELM : Certaines familles veulent que seuls les masques FFP2 soient utilisés à l'école. D'autres familles défendent que tant que la législation est respectée, chaque famille, chaque enseignant, est libre d'utiliser le masque qu'il souhaite selon les principes de responsabilité individuelle et de liberté de choix.

Commentaire de l'APAELM : dans les valeurs de l'école, il y a les valeurs de respect et il est inadmissible que des enseignants ou des élèves soient pointés, dénoncés sur des fils de discussions "whatsapp" quant au port de tel ou tel masque.

Merci !

*Approuvé lors du conseil d'école du 22/06/21*

*Voix contre : 0 Abstention : 0 Voix pour : 31*